MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union — Discipline — Travail

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE DIRECTEUR GENERAL

N° 39 /MEMFPMA/DGFP/DC/oh

COMMUNIQUE

Il est rappelé aux candidats déclarés admis aux concours administratifs des sessions 2025, 2024 et 2023 n'ayant pas déposé leurs dossiers de candidature suivant la période allant du lundi 22 septembre au vendredi 17 octobre 2025, qu'une phase exceptionnelle est ouverte du **lundi 03 au vendredi 14 novembre 2025**, délai de rigueur.

Les sites retenus pour abriter cette opération sont l'Ecole de Police d'Abidjan et le Lycée Professionnel Sectoriel Agro-industriel et Maintenance de Yopougon.

Les intéressés sont priés de se connecter sur le site internet du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration www.fonctionpublique.gouv.ci, en vue d'imprimer leur fiche de rendezvous et leur fiche de visite médicale en deux (02) exemplaires.

Pour toutes informations complémentaires, prière d'appeler les numéros suivants : **01 50 41 22 96 / 01 41 41 30 09 / 05 95 18 80 35**.

Fait à Abidjan, le 3 0 0CT 2025

SORE Gninagaro